

La crise sanitaire mondiale que nous traversons est sans précédent. Les collectivités, au même titre que les entreprises, sont durement impactées et doivent faire face à des situations particulièrement complexes, mettant parfois en péril leur "survie".

Pour autant, elles doivent continuer à anticiper et préparer la relance de demain, tout en s'interrogeant sur leurs priorités.

En s'engageant dans une démarche volontaire de "Responsabilité Sociétale des Entreprises/Organisations" (RSE/RSO), le SATESE 37 a fait le choix d'adopter des pratiques plus éthiques et plus durables dans son mode de fonctionnement afin de contribuer, d'une part, à la protection de l'environnement (son cœur de métier) et, d'autre part, à l'amélioration de la société. Cette démarche recouvre ainsi des préoccupations environnementales, sociales et économiques, dans les activités du syndicat comme dans ses interactions avec les parties prenantes (adhérents, usagers, agents, partenaires, fournisseurs...).

Environnementalement, c'est saisir l'opportunité de s'intéresser à tout l'écosystème dans lequel le SATESE 37 évolue, ainsi qu'aux impacts des activités de ce dernier sur le milieu.

Socialement, c'est se fixer des objectifs visant à favoriser la qualité de vie au travail, à encourager le dialogue dans un cadre serein ; c'est également intégrer des valeurs d'égalité, de non-discrimination et de juste reconnaissance.

Enfin, économiquement, c'est participer à l'anticipation des risques, à l'amélioration de l'efficacité et à l'optimisation des coûts, vecteurs de pérennisation de l'activité de notre syndicat.

Le contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 a renforcé l'importance stratégique des enjeux liés à la RSE/RSO.

Le SATESE 37, d'autant plus en tant qu'établissement public, se doit de poursuivre sur cette voie s'il veut participer activement au monde de demain.

➤ Proposer durablement un service public conjuguant performance et impact positif sur le plan environnemental et sociétal

